

Nouveau Client

Dernière mise à jour : 21-08-2006

1) Types de contrat

- Usage Domestique Général (UDG) pour les clients qui utilisent l'électricité pour tous les besoins domestiques
 - Usage Domestique Spécial (UDS) pour les clients qui ne disposent que d'éclairage
 - Usage Professionnel (UP1) pour les professionnels
- 2) Déterminer correctement vos besoins La puissance la plus élevée appelée par votre installation définit vos besoins. Pour la connaître, il vous suffit de faire le bilan des puissances des appareils susceptibles de fonctionner en même temps. Il est important de déterminer correctement vos besoins ; une puissance souscrite trop forte peut alourdir inutilement votre facture. Par contre, si elle est trop faible par rapport à vos besoins, elle entraînera le déclenchement intempestif de votre disjoncteur